

Actions concrètes

Dispositions particulières

Assurer la continuité.

Harmoniser le passage mat-prim en développant des projets communs, en utilisant des outils communs et en planifiant les apprentissages au sein des différents cycles.

Respecter les rythmes.

Mise en place de différentes stratégies permettant d'identifier les difficultés et rechercher des pistes pour les résoudre.
Utiliser des techniques plaçant les enfants en conditions d'apprentissage.
Poursuivre les ateliers en mat et en proposer aux primaires (activités leur permettant de se construire progressivement).

Maîtriser les compétences de base, soutien des enfants en difficulté.

Un dossier de l'élève est établi et le suit depuis la maternelle jusqu'en 6^{ème} primaire. Il contient des observations et pistes permettant aux parents, instits et spécialistes de mieux l'accompagner dans sa vie scolaire (remédiations...).
Etude proposée en primaire.

Promouvoir la santé, l'éducation sportive.

Des journées sportives et marches parrainées sont organisées en maternelle et primaire, de même que la participation à «Vise ta forme». Passage des brevets de natation.
Des animations et ateliers peuvent être proposés par le PSE (projet «santé-école») et le CPMS pour informer les enfants sur la santé, l'hygiène.
Organisation de visites médicales (Nivelles).
Participation à des activités de prévention/sensibilisation.

Promouvoir les animations culturelles, d'éveil, éducation à la citoyenneté, à l'environnement, aux médias.

Par le biais d'un conseil de classe, de partenariat avec le «Crie», les «Jardins partagés», par des animations (Cap sciences, Expérlab, Planètemômes), des activités en cyberclasse et diverses visites.

Gratuité de l'enseignement.

Les photocopies, manuels, journaux de classe sont gratuits. Une participation financière est demandée aux parents pour des activités culturelles, classes de dépaysement, sorties, manifestations sportives, repas, garderie du matin/soir et activités extrascolaires.
Les abonnements aux revues sont facultatifs.
Durant le premier trimestre, un tableau des frais de l'année est présenté aux parents.

Année complémentaire.

Un dossier aussi précis que possible est constitué pour chaque enfant devant bénéficier d'une année complémentaire. Ce dossier tient compte : des acquis, des points faibles, du comportement et du contexte familial. Ces éléments permettent à l'enseignant d'adapter le travail de l'enfant concerné en termes d'exercices individualisés de remédiation, dépassement, entraînement.
Un bilan est réalisé en fin de chaque trimestre afin d'estimer l'évolution et ajuster les stratégies mises en place.

Classes extérieures.

Selon des projets d'éveil à la culture, aux arts, à l'environnement ainsi que la sensibilisation aux sports, découvertes...des classes de dépaysement (avec nuitées) sont susceptibles d'être organisées maximum une fois par an.

Accueil de tous les enfants.

Notre école est tenue d'accueillir tous les enfants en respectant leur différence.
En collaboration avec le CPMS, les parents, les enseignants et autres partenaires spécifiques, des stratégies sont mises en place. Des temps de concertation et de rencontre sont proposés afin d'évaluer les apprentissages et collaborer au mieux à l'avancement de l'enfant. Des partenariats avec l'enseignement spécialisé sont régulièrement établis (intégration).

Apprentissage précoce d'une seconde langue.

Notre école dispense un cours de néerlandais dès la 3^{ème} maternelle, en continuité jusqu'en fin de 4^{ème} primaire, en collaboration avec une a.s.b.l. dynamique (à raison d'1 heure par semaine). Il est donné par un maître spécial à raison de 2 heures/semaine en 5^{ème} et 6^{ème}.

Passage primaire-secondaire.

Toutes les informations concernant les écoles secondaires avoisinantes (et les journées découvertes qu'elles organisent) qui parviennent à l'école sont transmises aux élèves de 6^{ème} primaire. La direction propose des explications de fonctionnement du décret «inscriptions» lors de la remise personnelle du Formulaire Unique d'Inscription.
A la demande des parents, le CPMS peut être sollicité pour un avis personnalisé.
Des animations «éveil à la puberté» peuvent être organisées par le PSE.
La programmation des travaux à domicile se fait progressivement comme dans le secondaire.

me plante, je pousse*

Chaque fois que je

*Michelle Guez

Direction
Madame Jacquy

Considérations générales.

Un projet d'établissement résulte d'une réflexion menée par l'équipe éducative et la direction. Il explicite la mise en oeuvre du projet éducatif de son Pouvoir Organisateur tout en tenant compte des contraintes légales et de l'environnement de l'école. Il permet à l'équipe de se projeter dans l'avenir autour d'un projet fédérateur en reflétant une ou plusieurs priorités. Ce projet soude donc l'équipe éducative autour de choix pédagogiques et actions concrètes. Il n'est pas à lui seul la vie de l'école : d'autres projets ponctuels peuvent évidemment coexister.

Cadre légal.
Notre projet d'établissement s'appuie sur les 4 missions prioritaires de l'Enseignement fondamental et les valeurs prônées par notre Pouvoir Organisateur.

Missions :
Promouvoir la confiance en soi et le développement personnel de chaque élève,
Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences les rendant aptes à apprendre et prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle,
Préparer tous les élèves à devenir des citoyens responsables contribuant au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures,
Assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale.

Valeurs :
Confiance en soi,
Curiosité,
Non-violence,
Ouverture d'esprit,
Solidarité,
Tolérance.

Contexte géo-socio-culturel.

Nos implantations de Villers-Tilly sont situées en zone rurale et calme, propice au développement serein des enfants. Nos écoliers proviennent principalement des villages de la commune. Ceux-ci sont accueillis dès 7h00 et jusqu'à 18h30 après les cours. Le mercredi, les enfants sont rassemblés au complexe de Sart. Nos deux équipes ont chacune la chance de pouvoir compter sur le soutien d'une association de parents dynamique et très active.

Contacts

Villers : 34, rue Jules Tarlier, 1495
Villers-la-Ville
071/87.50.44
ecolelv@publilink.be

Tilly : 4, rue du Culot, 1495 Tilly
071/87.65.45
ecoletilly@gmail.com

CPMS
Avenue de Buriel, 23, 1400 Nivelles
067/21.74.56

PSE
Chemin du Malgrat, 2, 1400
Nivelles
067/21.21.23

Villers - Tilly

Projet d'établissement